## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des 12 et 13 Novembre 2016 à BALARUC-les-BAINS (34)

<u>Hébergement</u>: Village club Lo Solehau - courriel: <u>lyon@touristravacances.com</u> tel: 04 72 4175 31 (Leila)

Bulletin d'inscription à retourner avant le 07 octobre avec votre règlement par chèque à l'ordre du Club des Cent Cols

à: Jean-Pierre Lambert - 16 Rue des Chênes 66470 SAINTE-MARIE-la-MER - tel : 06 74 63 27 42

Courriel: sejours@centcols.org

Pour faciliter le travail du bénévole qui gère les inscriptions vous êtes priés de remplir le bulletin lisiblement avec toutes les informations demandées.

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance		N° CCC Actif ou associé <sup>1</sup>		N° licence FFCT <sup>(2)</sup>	
Adresse								
CP : Ville :								
		VENDREDI 11/11	SAMEDI 12/11	DIMANCHE 13/11	PRIX unitaire	NOMBRE	MONTANT	
Déjeuner		- 1, 1 -		19,11	20			
Dîner Samedi 12					20			
Pre	stations avec dîne	er du 12 inc	lus (drap	s et linge de	toilette fournis)			
Pension du 11 (dîner) au 13/11 (déjeuner)					139			
Pension du 12 (dîner) au 13/11 (déjeuner)					71			
½ Pension du 11 (dîner) au 13/11 (petit-déjeuner)					125			
½ Pension du 12(dîner) au 13/11 (petit-déjeuner)					67			
Supplément chambre individuelle : 13 € par nuitée					13			
Assurance obligatoire (non licenciés FFCT et accompagnateurs non licenciés)					2			
	gler uniquement pa	-			-			
Pas	de paiement PAY	PAL possik	ole, les fra	is facturés é	tant trop élevés.			
						TOTAL		
Conditions d'inscription								
L'adhérent peut annuler s	sa réservation jusqu'à 3	0 jours avant le	e début du s	éjour et être ren	nboursé des sommes	versées,		
2. L'adhérent qui interromp								
dessous) sans avoir utilis 3. Le Club des Cent Cols n								
d'interruption de séjour li	ée à des cas de force r	majeure (décès	dans la fan	nille, maladie, a	ccident), il ne peut pa	as faire suppo	rter à tous les	
adhérents du Club un c utilisées ne pourrait donc						t pour des pr	estations non	
Je déclare avoir pris conn	aissance et accer	nté les conc	litione in	diauéee eur	ce hulletin d'ins	crintion		
Je certifie exacts les renseig		ne les colla		iiquees sui	oc buncun a ms	orpuon.		
À	Le			Sig	nature obligatoi	re :		

Vous pouvez recevoir un accusé de réception de votre inscription, en envoyant un mail à l'adresse suivante : <u>sejours@centcols.org</u> en mettant pour objet « accusé de réception Assemblée générale ».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Membre associé : inscription préalable obligatoire auprès de son délégué territorial

Important à préciser car le Club des Cent Cols a l'obligation de souscrire une assurance complémentaire pour les non-licenciés.

Si vous êtes licenciés, <u>indiquer le  $N^{\circ}$  de licence FFCT</u> et non la mention Oui